# **FEUILLE DE ROUTE 2022-2026**

000

# Cadre de déploiement 2023-2024

Version du 11 Avril 2023



# Le cadre de déploiement définit les programmes de transformation qui permettront d'atteindre le cap tracé par la feuille de route

Il est articulé autour de 3 mécanismes d'action privilégiant une action au sein des établissements pour que le changement entre dans les classes

# Cadre de déploiement - 20 Programmes de transformation

Situation actuelle

Action transformatrice directe ciblée sur un nombre limité d'établissements

4 programmes intégrés pour construire et tester le nouveau modèle de l'école publique qui permet d'atteindre les 3 objectifs stratégiques Création
d'une dynamique de
progrès dans un
maximum
d'établissements

3 leviers pour favoriser et protéger les initiatives locales

Action transformatrice structurante

13 programmes
pour préparer les
conditions
d'implantation du
nouveau modèle de
l'école publique

Situation cible 2026 définie par la FDR

Programmes exécutés directement dans les établissements

# Structure du cadre de déploiement

4 programmes intégrés

Pour construire le nouveau modèle de l'école publique

3 programmes pour une dynamique de progrès des établissements

Pour favoriser et protéger les initiatives locales

### 13 programmes structurants

Pour préparer les conditions d'implantation du nouveau modèle de l'école publique

Document confidentiel pour usage interne

**Programme Préscolaire** 

**Programme** primaire

**Programme** secondaire collégial et qualifiant

**Programme** parascolaire

#### Dispositif d'assurance qualité

Référentiels et processus Qualité

Accompagnement -Réseau de facilitateurs Contrôle qualité indépendant

### Conditions d'accueil des établissements

- Réhabilitation et équipement yc numérique
- Sécurisation de l'environnement
- Eradication de l'encombrement extrême

### Projets d'établissement intégrés (PEI) alignés avec les objectifs stratégiques

- Parascolaire
- Sport scolaire
- Soutien scolaire
- Relation aux familles
- Etc.

### Rituels du primaire

- Lecture
- Mathématiques
- Activité physique

#### Elève

Appui social

Santé scolaire

Optimisation des filières du baccalauréat

**Ecoles** inclusives

**Parcours** diversifiés

Curricula du secondaire

### **Enseignant**

Statut unifié

**Formation** initiale

Développement professionnel des enseignants

### Conditions de réussite

Organisation y.c. niveau bassin scolaire

/ Exécution

Pilotage et tableaux de bord

**Engagement et** communication

Intégration

Planification /

**Programmation** 

# Focus Programmes intégrés

4 programmes intégrés sont lancés en 2023, visant à concevoir / déployer le nouveau modèle de l'école publique de qualité qui permettra de concrétiser les 3 objectifs stratégiques de la Feuille de Route

Objectifs Stratégiques

Programmes

Objectif

Doubler le taux des élèves du primaire maîtrisant les fondamentaux

Réduire la déperdition scolaire d'un tiers

Doubler le taux des élèves bénéficiant d'activités parascolaires

(1

**Programme Préscolaire** 

2

**Programme Primaire** 

Programme
Secondaire collégial
et qualifiant

4

**Programme parascolaire** 

Construire le modèle de régulation par l'Etat garantissant la qualité requise pour préparer les élèves à réussir Garantir la maîtrise des fondamentaux et à éviter l'accumulation des lacunes, principale cause de l'échec et de la déperdition scolaire Consolider les fondamentaux et à ouvrir aux élèves des parcours adaptés à leurs profils, en vue de maximiser leurs chances de réussir

Permettre aux élèves de s'épanouir dans leur école, devenue un lieu de bien-être et de transmission des valeurs nationales et universelles

**Engagement 1** 

**Engagements** 2 – 3 – 6 – 7 – 8 –

2-3-4-5-6-7-8-

$$9 - 10 - 11 - 12$$

**Engagements** 

Engagement 12 et Condition de réussite 2

# Programme intégré du Préscolaire



# Objectif 2023 / 2024 : Construire le modèle de régulation par l'Etat garantissant la qualité requise pour préparer les élèves à réussir

- 1. Extension de l'offre en adéquation avec la demande via :
- Une planification maitrisée (2023)
- Des modèles innovants pour les zones difficiles d'accès ou à faible densité démographique (2024 – 2025)
- Une sensibilisation / implication des parents (2024 2025)

- 2. Dispositif d'assurance-qualité à plusieurs niveaux :
- En amont : Mise en place de formations certifiantes (2024 2025)
- Pendant : Evaluation de la qualité via un système de labellisation des unités préscolaires et d'accréditation des opérateurs (2023 2024)
- En aval : Evaluation des acquis des enfants à l'entrée du primaire (2023)



# Résultats clés en lien avec les objectifs



Année 2023

Sept. 2023

Févr. 2024

Année 2024

Sept. 2024

Févr. 2025

KR 1.1

0 sites en double programmation avec les partenaires

KR 1.2

Pourcentage \* de classes MENPS avec 15 enfants Minimum

KR 2.1

100% des enfants dans les classes 1AP du MEN sont évalués

Ss Obj. 2

Ss Obj. 1

**KR 2.2** 

50 % des unités auto-évaluées dont 50 % estiment avoir le niveau de qualité minimum requis

KR 2.3

1000 'éducateurs / trices certifiés selon le nouveau référentiel de formation

<sup>\*</sup> Pourcentage à définir par les AREFs suite à l'état des lieux en cours avec TARGA

# Initiatives 2023 et 2024



### 1. Extension de l'offre en adéquation avec la demande

2023 & 2024

VD 4.4

- Mettre en place la PSP et stabiliser la nomenclature du préscolaire : pilotage DSSP et DSI et adoption par les AREFs/DPs essentiellement pour le cadrage budgétaire
- Documenter / Capitaliser sur les approches 'déployables' TTH avec HCP, Oriental, COPE, Jadida / Chefchaouen (INDH), ... pour arrêter un dispositif d'implantation efficace des unités préscolaires à l'échelle de la commune, du quartier ou du douar
- Mobiliser des ressources du COPE pour accompagner les territoires dans la compréhension et la mise en œuvre du nouveau dispositif conçu (exemple: étudiants, projets PFE)
- · Considérer l'état des lieux réalisé avec Targa et le taux de préscolarisation en 1AP dans le ciblage des besoins
- Coordonner et préparer tous les prérequis pour le transfert des unités de l'INDH vers les AREFs
- Arrêter et diffuser les sites d'implantation selon le nouveau processus de planification / programmation adopté
- Suivre l'exécution / la livraison des nouvelles classes programmées avec la mobilisation des équipes centrales et régionales
- Vérifier le nombre d'enfants inscrits dans les nouvelles classes créées
- Analyser l'efficacité du dispositif de planification / programmation mis en place et apporter d'éventuels ajustements
- Etudier / expérimenter de nouveaux modèles pour les zones difficiles d'accès ou à faible densité démographique
- Elaborer un dispositif destiné à sensibiliser et mobiliser les parents autour de la petite enfance (avec l'INDH)

### Initiatives 2023 et 2024



### 2. Dispositif d'assurance-qualité à plusieurs niveaux

2023

KR 1.2

- Arrêter les tests et grilles d'évaluation des acquis des enfants à l'entrée du primaire tenant compte du retour du CNEE sur la validité et la pertinence des items choisis et intégrant des ajustements suite au pilote de Sept. 2022 à l'AREF de RSK
- Préparer le dispositif de déploiement : guides d'utilisation, kits, formations, ...
- Développer un module SI pour assurer la remontée de l'information de tous les établissements et exploiter les données
- Mener les tests dans toutes les classes de 1AP et analyser les résultats
- Elaborer le cadre référentiel de qualité avec un volet 'environnement physique' et un volet 'pédagogique' et réaliser un pilote à Sidi Kacem avec F. Zakoura (10 unités) pour tester et éventuellement ajuster les standards proposés
- Expérimenter le dispositif à plus large échelle avec la FMPS en intégrant une théorie du changement qui permettra d'évaluer le processus envisagé : auto-évaluation par les opérateurs, audits échantillonnés pour vérification
- Suivre l'expérimentation programmée dans les unités INDH pour l'évaluation des pratiques pédagogiques (Teach ECE)
- Concevoir le dispositif de déploiement de la labellisation des unités préscolaires
- Évaluer le dispositif de **formation** initiale récemment conçu par la FMPS (400 + 550 h) par une expertise externe
- Evaluer la formation de la première promotion du DU de l'INSPE de Lyon et envisager éventuellement sa poursuite en 2024
- Signer une convention avec Targa pour être accompagnés sur les différents sujets de mesure de la qualité

KR 2.2

KR 2.3

# Initiatives 2023 et 2024



### 2. Dispositif d'assurance-qualité à plusieurs niveaux

2024

KR 2 2

- Déployer le dispositif d'assurance-qualité à plus grande échelle après le pilote et l'expérimentation de 2023
- Elaborer le SI correspondant à l'opération de labellisation des unités préscolaires et exploiter les données
- Concevoir les mécanismes de suivi et d'accompagnement des structures dont le niveau de qualité n'atteint pas le minimum requis (en mobilisant les associations 'tête de réseaux')
- Arrêter le dispositif d'accréditation des acteurs tenant compte du manuel des procédures en vigueur
- Élaborer un cadre référentiel de **formation aux métiers d'éducateur** unique et officiel pour tous les opérateurs de formation contenant le dispositif d'évaluation et de certification et en lien avec le Référentiel des Emplois et des Compétences 'REC'
- Mettre en œuvre et réaliser des formations certifiantes
- Suivre et vérifier l'adoption du nouveau référentiel de formation par les acteurs concernés
- Intégrer des structures de formation dans l'écosystème 'public' pour avoir d'autres modèles à part celui de la FMPS
- Lancer une étude pour mesurer l'impact des formations sur les pratiques en classe et les apprentissages des enfants (TdC)
- Revoir le **cadre curriculaire** du préscolaire, 1ère version datant de juillet 2018, avec un enjeu de continuité pédagogique avec le primaire tout en préservant la spécificité du préscolaire
- Arrêter le dispositif de suivi des progrès des enfants pendant la période préscolaire

KR 2.3

# Le programme intégré du primaire touche 8 engagements de la FDR



- O2. Des programmes et des manuels scolaires favorisant l'acquisition des compétences Fondamentales (7 S.E)
- 03. Un suivi et un accompagnement personnalisés pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage (6 S.E)
- **06.** Une formation d'excellence tournée vers la pratique (5 S.E)
- 07. Des conditions de travail améliorées (6 S.E)
- 08. Un système de gestion de carrière incitatif et valorisant (4S.E)
- **09.** Des établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique (4 S.E)
- 10. Un directeur au leadership renforcé (4S.E)
- 11. Un esprit de coopération entre les acteurs

### Axe Élèves

Élèves bien formés; accompagnés et évalués

Diminuer de 1/3 le % des élèves en difficultés a travers des programmes de remédiation

Augmenter de 20% le niveau des apprentissages des élèves en math, Fr et Ar

Evaluer les élèves selon le nouveau livret de compétences

Chiffres a raffiner

### **Axe Enseignants**

Enseignants formés, équipés, accompagnés, motivés

Le rôle du corps d'encadrement est renforcé

Motiver et augmenter le taux d'engagement des équipes pédagogiques

Former 627 directeurs d'établissements

Former et certifier 10.550 enseignants et 150 inspecteurs

Développer, tester et utiliser les ressources pédagogiques selon les nouvelles méthodes (TARL, explicite)

#### Axe Etablissements

Etablissements réhabilité, équipé, outillé, autonomisé et doté des RH

Labeliser x écoles parmi les écoles primaires volontaires

Renforcer l'autonomie et la gestion des établissements au niveau juridique et financier

Doter les 627 écoles des conditions matérielles, humaines et des outils pédagogiques

Renforcer les services de gardiennage et de nettoyage dans les écoles volontaires

Renforcer le système d'information pour faciliter le suivi

\*Les autres KRs ont été proposes pour intégrer dans les programmes transversaux

# Objectifs et Résultats clés de Avril à Septembre 2023





Obj S1-2023. Affiner le nouveau modèle de l'école primaire et préparer le lancement en Sep 2023



KR1. Développer et expérimenter les ressources pédagogiques selon les nouvelles méthodes (Explicite, TARL)

KR2. Certifier 10.660 enseignants et 157 inspecteurs et former 627 directeurs d'établissements

KR3. Doter les 627 écoles des conditions matérielles, humaines et des outils pédagogiques (matériel didactique, livres, etc) KR4. Doter les écoles volontaires de PEI alignés avec les objectifs de la FDR et les accompagner dans le processus de labellisation

KR5. Débloquer les financements pour les établissements et simplifier les procédures de la dépense

KR6. Evaluer les élèves (baseline) dans les écoles volontaires et les écoles de contrôle

# Objectifs et Résultats clés de Avril à Septembre 2023





### **Objectif**

Obj S2-23/ S1-24 Vérifier que le nouveau modèle de l'école primaire permet d'améliorer les apprentissages



# Résultats clés

KR1. Octroyer le label de conformité aux écoles primaires volontaires et débloquer les incitations financières (avant fin 2023)

KR2. Assurer l'encadrement de proximité par les inspecteurs (taux 1 inspc sur 4 écoles volontaires)

KR3. Renforcer le système d'information pour faciliter le suivi et la remontée d'information en temps réel

KR4. Diminuer de 1/3 le % des élèves en difficultés à travers des programmes de remédiation (TBD)

KR5. Augmenter de 20% le niveau des apprentissages des élèves en math, Fr et Ar (TBD)

KR6. Améliorer l'engagement des équipes pédagogiques

# Planning global: Principaux jalons

Programme Primaire

- Lancement des travaux de réhabilitation
- Autoévaluation des établissements et actualisation des PEI

- Formation des inspecteurs en 'Explicite'
- Certification des inspecteurs
- Déblocage des financements
- Réglement des pb liés au ressources humaines

- **Formation** des enseignants en 'Explicite'
- Organisation du soutien extrascolaire TARL
- Lancement de la labélisation

Avr

Mai

Jun

Jul

Sep

Oct

- Lancement des marchés des équipements et matériel didactique
- Désignation des différents intervenants (facilitateurs, groupe évaluation, coordinateur de la CP)

- Formation des enseignants en TARL
- Preparation de la rentrée scolaire (ET, spécialisation, etc)

- Evaluation Baseline
- TARL session intensive

# Dispositif d'assurance qualité / gestion des risques



#### Comités de pilotage

- Mise en place des comités de pilotage( régional, provincial et local)
- Création d'un référent qualité pédagogique;
- Création d'un référent qualité gouvernance;

#### Contrôle qualité

- Mettre en place un tableau de bord et dresser des bilan mensuels ;
- Mise en place d'un système de contrôle de gestion pédagogique et administrative ;
- Prévoir des moments de contrôle et d'évaluation au cours de l'année scolaire par des instances externes: évaluation externe réalisée par Targa/ J-Pal

#### Gestion des Risques

- Mettre en place un dispositif de détection et gestion des risques qui peuvent réduire les chances du succès du projet, comme (liste illustrative):
- 1. Fake news: Actualiser en continu le document FAQ pour une meilleure communication avec les écoles primaires volontaires
- 2. Contraintes administratives et financières: Prévoir une formation pour les responsables administratifs du projet au niveau régional et provincial,
- 3. Mobilité des RH: Prendre en compte les listes de mobilité dans l'organisation des formations
- 4. Résistance des syndicats (non-aboutissement de l'accord du 14 Janvier)
- 5. Contraintes liées à la gouvernance: Bien déterminer les rôles du chef de projet au niveau provincial et celui du coordinateur du réseau des écoles primaires volontaires
- 6. Manque de RH suffisantes pour assurer l'animation
- 7. Retard dans le démarrage des enseignements en début d'année scolaire : Mettre en place un dispositif qui garantira le démarrage de l'année scolaire a temps

# Programme intégré du collège pour la lutte contre le décrochage



Au niveau du secondaire, le programme intégré du collège regroupe les solutions permettant de réduire le décrochage scolaire se prêtant à une expérimentation dans les établissements pilotes



#### OBJECTIF

**ĕ**≣

**RÉSULTATS** 

CLÉS

### Définir un nouveau modèle pour le collège permettant de réduire l'abandon scolaire

#### Axe Élèves

#### Soutien scolaire

Un programme de soutien scolaire est mis en place sur la base des ressources pédagogiques développée par MCA et TTH pour les matières fondamentales

#### Lutte contre le décrochage

Le système de détection, de prévention et de prise en charge du décrochage scolaire est mis en place

#### Système d'orientation

Le nouveau système d'orientation des élèves (1ère année collège + cellules d'orientation, plateformes et formation) est développé

#### E2C

La montée en qualité des associations de la E2C est amorcée

#### Langues

Des plateformes d'apprentissage des langues étrangères sont mises à la disposition des élèves

#### **Axe Enseignants**

#### Boîte à outils

Des ressources pédagogiques sont développées, testées et utilisées : PPN, explicite, soutien scolaire MCC

#### **Formation**

- Les enseignants sont formés aux nouveaux outils d'enseignement (yc PPN) et aux langues (yc plateforme numérique)
- Les Directeurs et leurs équipes sont formés au PEI

#### **Axe Etablissements**

#### Conditions matérielles

Les conditions d'accueil sont améliorées : réhabilitation, équipement numérique et scientifique, matériel, consommables, livres (bibliothèques), gardiennage, nettoyage...

#### PEI

L'autonomie financière est renforcée et le Directeur et son équipe bénéficient d'un accompagnement de proximité

#### Parascolaire et Sport

Les activités parascolaires et le Sport Scolaire sont déployées

#### Appui social

L'appui social est renforcé en particulier le transport scolaire et les cantines



# Programme secondaire

# Programme intégré du collège pour la lutte contre le décrochage

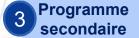
Critères de sélection des établissements pilotes

Les collèges pilotes pourront être sélectionnés sur la base de 3 principaux critères

Critère 1 : fort taux d'abandon et effectif important

Critère 2 : établissements PPN Critère 3 : dans le même bassin scolaire que les écoles volontaires du primaire

# Programme intégré du lycée pour la promotion de l'excellence



Le modèle de la promotion de l'excellence est défini et testé



### Définir et tester le modèle de la promotion de l'excellence dans les lycées

Développement du modèle des filières d'excellence

Sélectio

Développement du modèle cible pour promouvoir les filières d'excellence au lycée (classes par niveau, outils pédagogiques, formation des enseignants)

Déploiement du modèle dans les établissements

Sélection des établissements et réorganisation pour déploiement des filières d'excellence



**%**=

- Développement du modèle des filières d'excellence
- Développement des outils pédagogiques et renforcement des curricula
- Sélection des établissements
- Organisation des établissements par classe de niveau
- Formation des enseignants
- Mise en place des outils de mesure pour l'évaluation du pilote







Vérifier que le modèle de l'Ecole ouverte permet de donner accès à une offre d'activités sportives, culturelles et artistiques de qualité



Des associations « tête de réseau » sont accréditées et déploient une offre d'activités parascolaires sélectionnée : lecture, expression artistique, sciences et environnement, vivre ensemble, langues étrangères, Soutien Scolaire...

Des animateurs bénéficient d'une formation certifiante Des établissements\* volontaires mettent en place un programme parascolaire

Des associations de sport Scolaire sont mises en place dans les établissements scolaires

12 associations accréditées

Une activité déployée par thématique prioritaire

200 animateurs certifiés

100 à 200 établissements volontaires et 100 000 bénéficiaires 40% des établissements au cycle primaire et 70% des établissements au cycle secondaire assurent de manière hebdomadaire les séances d'ASS





Des associations « tête de réseau » sont accréditées et déploient une offre d'activités parascolaires sélectionnée : lecture, expression artistique, sciences et environnement, vivre ensemble, langues étrangères...

12 associations accréditées

Une activité déployée par thématique prioritaire

- •
- INITIATIVES
- Définition du cadre de référence encadrant l'intervention des associations et mise en place du processus d'accréditation des associations (interdépendance avec programme engagement et communication)
- Élaboration d'une charte type des associations intervenant dans les établissements scolaires pour les activités parascolaires (interdépendance avec programme engagement et communication)
- Choix des thématiques prioritaires et lancement d'un appel à projet basé sur un cahier des charges pour identifier des « associations tête de réseau professionnelles » et présentant des activités parascolaires de qualité avec un contenu répondant aux besoins en termes d'activités parascolaires (interdépendance avec programme engagement et communication)
- Développement d'un catalogue d'activités parascolaires
- Renforcement du rôle des centres d'épanouissement pour en faire des centres ressources dédiés au programme Parascolaire (prévoir les textes réglementaires fixant l'organisation les missions et les modalités de fonctionnement des centres épanouissement)





#### Des animateurs engagés bénéficiant d'une formation certifiante

200 animateurs certifiés



- Elaboration d'un plan de renforcement de capacité destiné aux associations tête de réseau sélectionnées basé sur l'identification de leurs besoins communs et spécifiques (interdépendance avec programme engagement et communication)
- Définition des critères et du parcours de certification des animateurs (interdépendance avec programme engagement et communication)
  - Sélection et attractivité : Définition du profil et des modalités d'indemnisation des animateurs pour une mise en place au niveau de l'association
  - Formation : Mise en place de modules de formations tronc commun pour tous les animateurs intervenant dans les établissements scolaires pour les activités parascolaires
- Programme de formation « Animateurs » au profit des étudiants en CLE (interdépendance avec programme Formation Initiale)





Des établissements volontaires mettent en place un programme parascolaire

100 à 200 collèges et lycées volontaires



- Définition du cadre d'intervention opérationnel des associations au sein des établissements et du modèle de suivi, accompagnement et évaluation des prestations réalisées y compris l'identification des équipes en charge de l'accompagnement des établissements volontaires
- Sélection des établissements volontaires par AREF / DP et leur accompagnement pour la définition du programme parascolaire à intégrer dans leur PEI
- Lancement du programme parascolaire au sein des établissements volontaires à la rentrée 2023
- Développement d'un module Massar pour le suivi et validation des prestations parascolaires
- Mise en place du dispositif d'évaluation : situation de départ des établissements volontaires et évaluation de processus et d'impact





Des Associations de Sport Scolaire sont développés dans les établissements scolaires

40% des établissements au cycle primaire et 70% des établissements au cycle secondaire assurent de manière hebdomadaire les séances d'ASS



- Mutualisation des infrastructures sportives des établissements scolaires et des infrastructures de proximité en mode réseau
- Mise en place, au niveau des établissements, de l'organisation nécessaire à la pratique de l'EPS et de l'ASS
- Déterminer les besoins exacts en enseignants d'EPS pour le secondaire en y intégrant les besoins pour l'animation de l'ASS
- Permettre aux animateurs certifiés des fédérations sportives d'animer des séances de sport au cycle primaire
- Octroyer une subvention aux fédérations sportives partenaires
- Octroyer une subvention à la fédération Royale marocaine du sport scolaire.
- Implication des inspecteurs dans l'ASS : chaque inspecteur se chargera de la supervision de l'ASS (pour tous), organiser des journées de sensibilisation ou de formation
- Les séances d'ASS sont programmées dans le tableau de service des enseignants d'EPS pour le cycle secondaire
- Les séances d'ASS sont assurés par les enseignants de l'école ou par des animateurs sportifs des fédérations sportives partenaires
- Dynamisation et promotion du sport scolaire par une communication ciblée
- Accompagner, fédérer, impliquer les acteurs de la promotion du sport scolaire
- Création de la ligue des associations sportives scolaires primaire sous tutelle de la FRMSS (Revoir le statut de la FRMSS afin de permettre la création de la ligue des associations sportives scolaires primaire)



### Conditions d'accueil des établissements

Projets d'établissement intégrés (PEI) alignés avec les objectifs stratégiques

Rituels du primaire

Composantes

Correspondance engagements

- Réhabilitation et équipement (yc.) numérique)
- Sécurisation de l'environnement
- Eradication de l'encombrement extrême

- Parascolaire
- Sport scolaire
- Soutien scolaire
- Relation aux familles
- Etc.

- Lecture
- Mathématiques
- Activité physique

**Engagements 9 et 11** 

**Engagements 10-11-12** 

**Engagements 2 et 9** 

Programme Conditions d'accueil des établissements - 1/3



### Les Etablissements sont accueillants



Les infrastructures sont réhabilitées et les équipements sont maintenus

Les latrines sont fonctionnelles

Les livres, le matériel et les consommables sont distribués Les situations d'encombrement extrêmes et de classes multiniveaux de plus de 3 niveaux sont anticipées et résolues

2023

Le nombre d'établissements est défini par les AREF

**80**% des établissements

Le nombre d'établissements est défini par AREF

Le nombre d'établissements est défini par les AREF

2024

A définir

**100**% des établissements

A définir

Le nombre d'établissements est défini par les AREF

Programme Conditions d'accueil des établissements - 2/3



### Les établissements sont bien équipés et utilisent le numérique



2023

2024

### Les équipements numériques sont mis à disposition

- 1 097 écoles satellites équipées en VMM
- Renouvellement de 865 établissements(G1 G2) secondaires en SMM
- 4 796 salles de sciences des collèges équipées en serveur local, wifi local et Video projecteur
- 20 000 enseignants des sciences du secondaire équipés en ordinateurs portables
- 100 collèges équipes par TBI
- 11 200 établissements connectés
- 1 097 écoles satellites équipées en VMM
- Renouvellement de 681 établissements (G1 G2)secondaires en SMM
- 23 000 salles de cours des collèges et lycées équipées en serveur local, wifi local et Video projecteur
- 20 000 enseignants des sciences du secondaire équipés en ordinateurs portables
- 200 collèges équipes par TBI
- 16 000 établissements connectés

Programme Conditions d'accueil des établissements - 3/3



### Un climat de sécurité est installé et l'implication des parents est renforcée



Le gardiennage et le nettoyage sont assurés

Les élèves, les parents et les enseignants se sentent en sécurité à l'intérieur et aux abords de l'établissement Le niveau d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants a augmenté

2023

- Nettoyage 100%
- Gardiennage 100% au secondaire et 80% au primaire

A définir

**50** % des parents reçoivent régulièrement des sms

2024

- Nettoyage 100%
- Gardiennage 100% au secondaire et 100% au primaire

A définir

**70** % des parents reçoivent régulièrement des sms

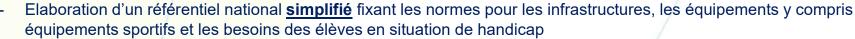


Les infrastructures sont réhabilitées, les équipements sont maintenus et les consommables sont disponibles

Le nombre d'établissements est défini par les AREF







- Cartographie détaillée des besoins en prenant en compte le diagnostic territorial TARGA qui permettra de faire le bilan de l'effort de réhabilitation et d'améliorer la programmation de la réhabilitation à partir 2024
- Déploiement du système d'entretien et de maintenance des infrastructures et des équipements scolaires O&M (testé sur TTH dans le cadre du programme MCA) dans au moins 12 établissements neufs (1 établissement par AREF) et les 90 établissements MLA rénovés
- Mise en place du partenariat JESA pour accompagner le déploiement du système M&O





#### Les latrines sont fonctionnelles et propres

**80%** des établissements – 2023 **100%** des établissements – 2024



### Garantie de la propreté des latrines

- Elaboration d'un protocole "propreté et hygiène" sur la base les études réalisées sur l'état des sanitaires, à diffuser à tous les établissements
- Elaboration d'un CPS type et adaptation des marchés des sociétés de nettoyage en intégrant un article spécifique définissant le protocole de nettoyage des latrines, identifiée comme la prestation principale du marché
- Mise en place d'une procédure de suivi et de contrôle de la propreté des latrines

### Sensibilisation et outils pédagogiques pour instaurer la culture de l'hygiène

- Edition d'un livret de sensibilisation adapté aux enfants à distribuer dans les établissements
- Organisation d'une campagne de mobilisation et sensibilisation à la rentrée scolaire
- Célébration de la journée mondiale de la propreté au sein des établissements
- Inscription de l'opération « latrines propres et fonctionnelles » en tant que composante prioritaire dans la note de cadrage relative au PEI

### Développement de solutions pour répondre à la problématique de la rareté de l'eau

- Renouvellement les conventions cadres au niveau des AREF avec l'ONEE et les régies pour assurer l'approvisionnement en eau et électricité (accélération des branchements)
- Mobilisation de partenaires pour le déploiement de modèles innovants basés sur des expériences internationales (ciblés sur l'assainissement)



Les livres, le matériel et les consommables sont distribués et bien utilisés

Le nombre d'établissements est défini par AREF



### Mise en place des conditions pour favoriser la lecture

- Elaboration de référentiels d'achats de livres par niveau scolaire pour l'arabe et le français
- Equipement des établissements ciblés (écoles primaires volontaires, écoles mettant en place les rituels et établissements ayant un PEI comportant un volet lecture) en livres et en coins lectures en classe pour le primaire / bibliothèques pour le secondaire
- Formation des enseignants / inspecteurs (approche coopérative avec les élèves) pour l'utilisation des coins lecture pour le primaire et bibliothèques pour le secondaire (développement de guide et supports vidéos)
- Organisation d'activités et des évènements pour faire la promotion de la lecture (concours, rituels, rencontres d'auteurs/illustrateurs...)
- Réalisation des achats du petit matériel pédagogique et de consommables destinés aux établissements à livrer avant la rentrée 2023 sur la base du référentiel national des consommables et petit matériel
  - Adaptation du référentiel national fixant les normes pour le matériel et les consommables pédagogiques par type d'établissement (cycle et taille) en se basant sur les besoins exprimés par les utilisateurs
  - Passation des marchés et distribution aux établissements



Les situations d'encombrement extrêmes et de classes multi-niveaux de plus de 3 niveaux sont anticipées et résolues

Le nombre d'établissements est défini par les AREF



- Identification des établissements en situation d'encombrement extrême ou anticipant un fort taux d'encombrement à la rentrée 2023 (cibler les collèges et les lycées en zone péri-urbaine) en se basant sur les résultats de la carte scolaire et les données fournies par les autorités locales et les agences urbaines
- Mise en œuvre de solutions pour préparer la rentrée prochaine en activant les leviers classiques et les solutions innovantes, notamment :
  - Carte scolaire : transfert des élèves.
  - Salles modulaires,
  - Maximiser le taux d'utilisation des salles de classes en jouant sur les horaires,
  - Renforcement en enseignants complémentaires : opération de redéploiement,
  - Revue du volume horaire par matière,
  - Enseignement à distance.
- Mise en place d'un dispositif national consolidant l'ensemble des solutions possibles pour éradiquer les situations d'encombrement extrême, incluant un système d'alerte qui permet de remonter au niveau AREF les situations qui ne sont pas résolues au niveau DP
- Eradication des classes multi-niveaux de plus de 3 niveaux au primaire, par exemple en proposant le transfert des élèves vers les écoles communautaires en leur proposant une bourse



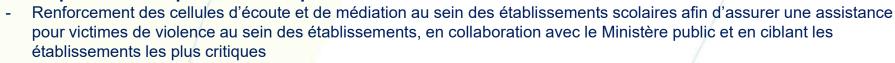
Les élèves, les parents et les enseignants se sentent en sécurité à l'intérieur et aux abords de l'établissement

A définir



- 100% des lycées sont couverts par les caméras de surveillance
- 80% des collèges sont couverts par les caméras de surveillance
- 25% des établissements primaires ayant des effectifs importants sont couverts en caméras

#### Mise en place d'un dispositif d'alerte provincial dédié à la sécurité dans les établissements



- Mise en place de systèmes de surveillance et de signalement des cas de violence selon des catégories pré-définies au niveau des DP afin de prévoir une réaction rapide et efficace aux cas signalés, en collaboration avec la DGSN
- Analyse des données remontées et propositions d'actions
- · Conception et expérimentation du dispositif de garde scolaire en cas d'absence des enseignants
- Capitaliser sur les programmes existants pour mettre en place des programmes permettant de développant le civisme
- Mise en place effective d'un partenariat avec DGSN (Prévoir une convention de partenariat entre le MENPS et la DGSN favorisant les mesures de sécurité à l'intérieur et aux abords de l'établissement)
- Déploiement d'un outil d'évaluation du taux de violence et d'incivilité au sein des établissements
- Mise en place d'un baromètre annuel de perception du niveau de sécurité des établissements par les parents et les élèves



Document confidentiel pour usage interne

32



RESULTATS CLES Le niveau d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants a augmenté

**50** % des parents reçoivent régulièrement des SMS - 2023

**70** % des parents reçoivent régulièrement des SMS - 2023



**INITIATIVES** 

- Organisation de rencontres parents / enseignants tout au long de l'année avec des outils d'animation adaptés pour le primaire et le secondaire
- Dynamisation des APTE à travers la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du PEI et aux évènements de la vie scolaires
- Formation pour les enseignants / directeurs aux outils de communication sur MASSAR (SMS, Application dédiée)
- Définition d'un protocole de communication par SMS avec les parents
- Sensibilisation aux outils / canaux de communications pour les parents

Programme Projets d'établissement intégrés (PEI) alignés avec les objectifs stratégiques

### Le PEI est un outil au service de la transformation des établissements

**Objet du programme** 

#### PEI de base

100% des ETB reçoivent un financement standard sur la base d'un PEI aligné avec les Objectifs Stratégiques pour financer les réparations et la maintenance légère

#### PEI+

Une partie des ETB reçoivent un financement sélectif sur la base d'un PEI aligné avec les OS et comportant des initiatives distinctives (intégrant les collèges pilotes du programme intégré secondaire et les établissements MLA)

### PEI / Projet de Labellisation

PEI des écoles volontaires primaires (sujet traité au niveau du programme intégré du primaire)

#### Intensité de la transformation

### Démarche Globale

#### Temps 1

- Mettre à jour la note de cadrage (87) en intégrant les éléments MCC adaptés et simplifiés
- Définir et classer les priorités sur la base des objectifs stratégiques

- Temps 2
- Formation et accompagnement des Directeurs d'Etablissements et membres de l'équipe
- Lancement de la mise à jour des Projets d'Etablissements

### Temps 3

sur base de la qualité du contenu

Revue des PEI et sélection

 Suivi et évaluation des PEI: le dispositif de suivi et d'évaluation est à dimensionner en fonction des capacités de mise en œuvre

**Temps 4** 

Programme PEI alignés avec les objectifs stratégiques



Une dynamique de progrès créée dans un maximum d'établissements grâce à un PEI aligné avec les objectifs stratégiques



Les directeurs sont formés et engagent l'équipe pédagogique dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PEI aligné sur les objectifs stratégiques de la FDR

Les établissements bénéficient d'une autonomie financière et de procédures simplifiées pour déployer leur PEI

Un modèle de réseau d'établissements est institutionnalisé et déployé Les tâches administratives relevant du directeurs sont dématérialisées

2023

100% des Directeurs formés100% des établissements ont un PEI aligné avec les objectifs stratégiques 100% des établissements ont un budget minimum Le Nb d'établissements ayant un budget additionnel sur la base d'un PEI + sera défini par les AREF

A définir

Les tâches les plus consommatrices de temps sont identifiées et des solutions sont testées

2024

Module PEI de la formation initiale des Directeurs d'établissement adapté

100% des établissements ont un budget minimum Le Nb d'établissements ayant un budget additionnel sur la base d'un PEI + sera défini par les AREF

A définir

Les tâches les plus consommatrices de temps sont dématérialisées

# Programme PEI alignés avec les objectifs stratégiques



Les directeurs sont formés et engagent l'équipe pédagogique dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PEI aligné sur les objectifs stratégiques de la FDR

100% des Directeurs formés 100% des établissements ont un PEI aligné avec les objectifs stratégiques

- Adaptation de la Note relative au Projet d'établissement sur la base du PEI MCC adapté et simplifié pour répondre aux besoins du primaire et du secondaire et être au service de l'atteinte des objectifs stratégiques. (œuvrer à la publication du projet de décret relatif aux modalités d'élaboration du projet d'établissement, ses composantes, ses modes de financement, la procédure de son approbation, le suivi de sa mise en œuvre et son évaluation)
- Cette note définit notamment les composante du PEI, le processus d'approbation au niveau des DP, les conditions et les modalités de financement (PEI+).

Le PEI comporte les composantes prioritaires suivantes : diagnostic et suivi des apprentissages, suivi des absences et de l'abandon scolaire, programme de soutien scolaire, programme d'activités parascolaires, programme de relation avec les parents, conditions d'accueil (infrastructure et équipement pédagogique).



- Organisation de la Formation de tous les Directeurs d'Etablissements en utilisant des modules validés PEI secondaires et primaires adaptés sur la base des modules développés dans le cadre du programme MCC et mise à disposition de Kit pour faciliter l'implication de l'équipe pédagogique dans la co-réflexion, la co-construction et mise en œuvre des PEI
- Lancement des opérations d'accompagnement des équipes pédagogiques pour la mise à jour des Projets d'Etablissements afin d'en faire des PEI alignés sur les objectifs stratégiques
- Sélection des établissements ayant soumis un PEI pouvant donner lieu à un financement additionnel (PEI+)

### Programme PEI alignés avec les objectifs stratégiques



Les établissements bénéficient d'une autonomie financière et de procédures simplifiées pour déployer leur PEI

100% des établissements

Nota Bene : L'autonomie financière signifie doter un établissement de ressources financières dédiées que le Directeur peut exécuter pour réaliser le PEI de son établissement



- Simplification des procédures pour la gestion des budget via l'actuel AARS
- Dispositif d'accompagnement des directeurs d'établissements à la gestion financière (dans le cadre des réseaux d'établissements)
- Expérimentation de la mise en place d'une régie au niveau d'un réseau d'établissements
- Relèvement du seuil pour l'AARS en s'appuyer sur le cadre mis en place pour les établissements MLA
- Dématérialisation des processus de gestion et de suivi des dépenses
- Contractualisation avec les établissements ayant adopté un PEI+ leur donnant accès à un budget additionnel



### Programme PEI alignés avec les objectifs stratégiques



Un modèle de réseau d'établissements est institutionnalisé et déployé

A définir

 Adoption d'un cadre institutionnalisant un modèle de réseau d'établissements permettant de capitaliser sur les modèles de réseaux existants constituant des bonnes pratiques, notamment le modèle du Groupe scolaire intégré avec un regroupement par bassin scolaire (Traité dans le programme Organisation yc Bassin scolaire)



- Elaboration d'un projet intégré permettant la création et l'institutionnalisation des connexions entre les différents membres du réseau, notamment:
  - La définition du cadre de collaboration et de partage inter-établissements scolaires constituant le Bassin Scolaire;
  - La création des espaces de communication et de partage entre les professeurs des matières inter-cycle(primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant) pour l'étude des méthodes de promotion des apprentissages dans les matières disciplinaires;
  - La création d'un espace d'évaluation de rendement interne des établissements scolaires à travers l'étude des indicateurs de l'intégration des élèves dans le cycle qui suit.
- Renforcement de l'autonomie des réseaux d'établissements en les dotant des moyens nécessaires pour la mise en place d'un projet du groupe intégré
  - Accorder le statut de Sous-Ordonnateur aux coordonnateurs du réseau (décision de nomination des sous-ordonnateur et de la mise en place de la régie
  - Mettre en place une régie au niveau des coordonnateurs de réseau

### Programme PEI alignés avec les objectifs stratégiques



#### Les tâches administratives relevant du directeurs sont dématérialisées



 Dématérialisation des tâches les plus consommatrices de temps pour les Directeurs d'établissements et les équipes administratives

Ces tâches devront être identifiées sur la base d'une enquête terrain menée auprès des Directeurs d'Etablissement. Exemple de tâches à dématérialiser de façon prioritaire :

- Mise en place du bureau d'ordre électronique
- Externalisation l'opération de paiement des cotisations des inscriptions auprès des agences des établissements de paiement
- Mise en œuvre de versions améliorées du système MASSAR et MASIRH dans les établissements pilotes qui visent la deuxième vague de dématérialisation, simplification et allégement des tâches administratives

# Focus Dynamique de progrès des établissements

Programme Rituels du primaire



Les rituels de lecture, de mathématiques et d'activité physique sont généralisés à la rentrée 2023/2024



**Evaluation du pilote** 

La première phase des rituels est évalué et analysé en vue d'en tirer les meilleures pratiques Préparation au déploiement progressif

Ajustement des guides de rituels, ajustement du dispositif, préparation du plan de généralisation

Déploiement des rituels

Déploiement des rituels dans les écoles à la rentrée 23/24 (circulaire note de rentrée)



- Analyse approfondie de l'expérience des rituels déployée dans les premiers 800 établissements à la rentrée 22/23
- Identification des besoins d'amélioration et d'ajustement
- Ajustement des guides et des méthodes d'administration des rituels
- Préparation du plan de déploiement progressif : nombre d'établissements par année versus généralisation à la rentrée 23/24



### **Focus Programmes structurants**

Pour poser les bases de l'implantation du nouveau modèle au sein de l'ensemble des établissements du Royaume - Axe Elève

#### Curricula du secondaire

# Optimisation des filières du baccalauréat

#### Parcours diversifiés

**Objectif** 

Ce programme vise à réviser et développer le curricula et les méthodes d'enseignement du collège

Ce programme vise à réviser les filières de spécialisation du baccalauréat

Ce programme vise la mise en œuvre d'une voie professionnelle attractive en lien avec les besoins de l'économie nationale

Correspondance engagements

Engagement 2 (2.1)

Engagement 4 (4.4)

Engagement 4 (4.2)

#### **Appui social**

#### Santé scolaire

#### **Ecoles inclusives**

**Objectif** 

Le programme d'appui social vise promouvoir l'égalité des chances entre les élèves

Le programme de santé scolaire vise à adresser les problèmes de santé entravant l'apprentissage des élèves

Le programme d'écoles inclusives vise à développer un réseau d'écoles inclusives pour accueillir les élèves en situation de handicap

Correspondance engagements

**Engagement 5** 

Engagement 3 (3.5)

Engagement 3 (3.6)

Programme révision des curricula



Les curricula et méthodes d'enseignement du collège sont développés/ révisés



#### Curricula

Méthodes

Les curricula sont révisés pour la 1ère année collège dans les langues, les mathématiques et les matières scientifiques

Les méthodes d'enseignement sont développées en lien avec la révision des curricula



INITIATIVES

- Elaboration du référentiel des compétences du collège par niveau scolaire
- Les programmes JISR et PEEQ2-JICA développent les curricula dans les matières concernées durant l'année 23/24
- Les méthodes d'enseignement sont adaptées
- Les programmes JISR et PEEQ2-JICA développent les curricula pour la 2ème année collège pendant l'année 24/25 en vue de leur généralisation en année 25/26
- Un premier cercle d'enseignants est formé aux nouveaux curricula et nouvelles méthodes, en vue de la généralisation en 25/26 pour la première et deuxième années collège

Programme optimisation des filières du baccalauréat



Les filières de spécialisation du baccalauréat sont optimisées

OBJECTIF

Développement de l'architecture cible des filières du baccalauréat

Préparation et déploiement de la nouvelle architecture



L'architecture cible des filières du baccalauréat est développée sur la base d'un diagnostic détaillé et prennent en compte les débouchés académiques et professionnels

La nouvelle architecture est déployée dans les établissements secondaires qualifiants



- Identification des points de douleurs dans les filières existantes du baccalauréat
- Elaboration de l'architecture cible et des besoins d'ajustement nécessaires (regroupement de filières, ajustement des textes législatifs et réglementaire le cas échéant)
- Ajustement des curricula des filières optimisées
- Préparation au déploiement pour la rentrée 24/25

Programme parcours diversifiés



### Les parcours diversifiés sont développés au collège

#### **Architecture globale**

L'architecture globale des parcours diversifiés est développée et validée

# Développement des parcours et filières

Les parcours et filières de la nouvelle architecture sont développées : dispositifs, programmes et méthodes

#### **Partenariats**

Les partenariats pour la mise en œuvre des nouveaux parcours sont conclus

# RÉSULTATS CLÉS

#### Juridique et législation

Les textes législatifs et règlementaires sont adaptés pour coller à la nouvelle architecture

#### **Formation**

Les modules de formation des enseignants pour les nouvelles filières sont développés

#### E2C

Renforcement des partenariats autour de l'E2C et amorçage de la montée en compétence (cf. programme intégré du collège)

Programme éducation inclusive



#### Renforcement du réseau des établissements d'éducation inclusive

#### **Dispositif**

Le dispositif de diagnostic et de prise en charge du handicap léger est développé (dispositif, procédures, etc.)

#### **Textes et circulaires**

Les textes législatifs sont mis à jour et adaptés au nouveau dispositif

#### **Budget**

Le budget est sécurisé pour le déploiement du nouveau dispositif de diagnostic du handicap léger

# Modalités pédagogiques adaptées

Les curricula adaptés aux différentes situations de handicap sont développés

### Guides pédagogiques

Les guides pédagogiques pour l'enseignement aux élèves en situation de handicap sont développés

#### **Formation**

Les enseignants sont formés au nouveau dispositif de diagnostic du handicap léger

#### Massar

Le module Massar pour la gestion des enfants en situation de handicap est développé

#### Cartographie

La cartographie des enfants en situation de handicap est réalisée

RÉSULTATS CLÉS

Programme Appui Social



### Un appui social renforcé pour promouvoir l'égalité des chances entre les élèves



Le nombre de bénéficiaires de l'Appui Social a augmenté de 10% sur la base d'un ciblage plus efficace

Des nouveaux modèles de gestion des services d'appui social sont mis en place et expérimentés

Un modèle de gouvernance, basé sur l'externalisation est expérimenté

Des internats, cantines et transport scolaire répondent aux exigences qualité établies

De nouvelles écoles communautaires sont établies

2023

+ 10%

3 régions

30 écoles sur la base de satellites encombrés

2024

+10%

6 régions

3 régions

3 régions

30 écoles communautaires (Nouveau modèle)

Document confidentiel pour usage interne

# Focus Programmes structurants: Appui Social – Initiatives 2023



Le nombre de bénéficiaires de l'Appui Social a augmenté de 10% sur la base d'un ciblage plus efficace



#### Central

 Ciblage de nouveaux bénéficiaires Tayssir sur la base du RSU

#### Central/régional:

- Réalisation d'une carte de l'Appui Social intégrée : Ecoles communautaires, internats, cantines, transport scolaire, DAT, établissements
- Adoption de modèles d'identification des besoins en hébergement, cantine et transport avec des règles claires au niveau de 3 AREF

#### Régional

- · Ouverture de nouveaux internats et cantines planifiés
- Augmentation des taux de réponses favorables aux demandes de bourses pour les internats et cantines
- Suivi du nombre de bénéficiaires de transport scolaire et de leur augmentation



Des nouveaux modèles de gestion des services d'appui social sont mis en place et expérimentés dans 3 régions



#### Régional

- Définition et partage de modèles de transport scolaire dans les 3 régions pilotes : Instauration d'une gouvernance locale basée sur la coordination et l'engagement des parties prenantes
- Etude sur les référentiels et normes des internats et cantines
- Définition et adoption de nouveaux modèles de gestion des internats et cantines, démarré à Souss-Massa.
- Test d'un modèle de gestion externalisé d'internats, avec l'accompagnement d'un acteur externe

# Focus Programmes structurants: Appui Social – Initiatives 2024



### Le nombre de bénéficiaires de l'Appui Social a augmenté de 10% sur la base d'un ciblage plus efficace



#### Central

- Lancement de la transition de Tayssir vers les allocations familiales Central/régional
- Adoption de modèles d'identification des besoins en hébergement, cantine et transport avec des règles claires au niveau de 6 AREF

#### Régional

- Ouverture de xx nouveaux internats et cantines
- Augmentation des taux de réponses favorables aux demandes de bourses pour les internats et cantines
- Suivi du nombre de bénéficiaires de transport scolaire et leur augmentation

### Un modèle de gouvernance, basé sur l'externalisation est expérimenté expérimentés dans 3 régions



- Engager l'ensemble des acteurs de l'appui social dans une dynamique de coopération locale, pour la gestion intégrée des services de transport, restauration et d'hébergement, en mutualisant les ressources financières et en faisant émerger des partenaires associatifs ou privés forts, en mesure d'assurer la gestion des prestations
- Initier la création d'une agence régionale de gestion intégrée des services d'appui social





**INITIATIVES** 



**RESULTAT CLE** 





Des internats, cantines et transport scolaire répondent aux exigences qualité établies dans les 3 régions

#### Au niveau des 3 régions ayant revu leur modèle de gestion en 2023 :

- Déploiement d'un dispositif d'évaluation des internats et cantines (référentiel qualité, auto-évaluation, enquêtes de satisfaction) ayant adopté l'un des nouveaux modèles de gestion. Ce dispositif est raccordé à MASSAR.
- Déploiement d'un dispositif d'accompagnement des gestionnaires pour l'atteinte de la qualité requise

Au niveau des 3 régions ayant revus leurs modèles de gestion en 2023, et en collaboration avec les partenaires locaux dans le cadre du nouveau modèle de gouvernance mis en place :

- Déploiement d'un dispositif d'évaluation du transport scolaire (référentiel qualité, auto-évaluation, enquêtes terrain de satisfaction) ayant adopté l'un des nouveaux modèles de gestion. Ce dispositif est raccordé à MASSAR.
- Déploiement d'un dispositif d'accompagnement des gestionnaires pour l'atteinte de la qualité requise

# Focus Programmes structurants: Appui social - Ecoles communautaires



2023

# 30 écoles communautaires sont lancées sur la base de satellites encombrés

- Déploiement de nouveaux critères de planification pour la création d'une école communautaire : En remplacement d'une école satellite encombrée, présentant un fort taux de décrochage et dont les élèves présentent des résultats faibles
- Identification et création de 30 écoles communautaires (dans un foncier existant) pour adresser les problématiques de satellites encombrés
- Revue du cadre règlementaire des écoles communautaires(Institutionnalisation juridique des écoles communautaires par le bais des textes législatifs et réglementaires ainsi que par des convention de partenariat)

2024

# 30 écoles communautaires (nouveau modèle) sont établies

 Expérimentation d'un nouveau modèle de l'école communautaire pionnière au niveau des 30 nouvelles créations. Ce nouveau modèle présentera notamment une gouvernance propre et un financement innovant : Partenariat engageant avec les CT, soutien de la communauté locale, mobilisation d'un acteur associatif, etc.



Programme Santé Scolaire

### **Objectif du programme :**

DEPLOYER UN PROGRAMME NATIONAL DE SANTE SCOLAIRE METTANT EN CONVERGENCE TOUS LES ACTEURS AFIN DE MAXIMISER L'IMPACT SUR LES APPRENTISSAGES

# 3 Axes d'intervention

- Education à la santé
- Identification des troubles et maladies
- Prise en charge médicosanitaire

# 5 Champs d'actions stratégiques

- Déficience visuelle
- Surdité évitable
- Santé Bucco-dentaire
- Nutrition
- Déficits de lecture

# Acteurs engagés

- Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
- Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
- Ministère de l'Intérieur INDH
- Organisation Mondiale de la Santé
- Fondation Saham

Un dispositif de gouvernance au service de l'impact

Programme Santé Scolaire



Un programme national pour réduire les entraves aux apprentissages liés à la santé des élèves

RESULTATS
CLES

Les élèves du préscolaire et du primaire de 5-8 ans sont dépistés et pris en charge pour les troubles liés à :

- Vision
- Audition
- Nutrition
- Dentaire
- Déficit de lecture

2023

Région Beni Mellal Khénifra 75.000 élèves bénéficiaires (soit 66% de la tranche d'âge 5-8 ans)

2024

3 régions

300 000 élèves

# Focus Programmes structurants : Santé scolaire – Déploiement sur BMK



KR1: Les élèves du primaire de 5-8 ans sont dépistés et pris en charge pour les troubles liés à la déficience visuelle



- Organisation des compagnes de dépistage et de prise en charge des déficiences visuelles au niveau des 5 provinces (septembre décembre 2023) pour les élèves de première année primaire et du préscolaire (mesure de l'acuité visuelle réfraction et correction des troubles de la réfraction par des lunettes adaptées) dépistés suite à la VMS (Visite Médicale Systématique)
- Mise en place d'un dispositif de SAV (Service après vente)
- Référence des élèves dépistées pour les autres pathologies oculaires vers les structures sanitaires spécialisées.



### KR2 : Les élèves du primaire de 5-8 ans sont dépistés et pris en charge pour les troubles dentaires



- Organisation de compagnes de dépistage et de prise en charge des problèmes buccodentaires 2 fois par an (le 07 et le 08 Avril 2023 à Beni Mellal et Kasbat Tadla)
- Prévention de la carie dentaire à travers l'application du produit « diamine d'argent » à tous les enfants cibles 2 fois /an
- Distribution de kits de brossage adapté à la cible du projet pilote (dentifrice+ Brosse à dent) à raison d'un kit / élève/ trimestre en partenariat avec l'association marocaine des médecins dentistes

# Focus Programmes structurants : Santé scolaire - Initiatives







- Organisation des compagnes de dépistage des pathologies auriculaires chez les enfants ciblés suite à la VMS
- Référence de tous les élèves repérés ayant un problème auriculaire vers les structures spécialisées et suivi de leur prise en charge





# **CLE**





### KR4 : Les élèves du primaire de 5-8 ans sont dépistés et pris en charge pour les troubles liés de la nutrition

- Organisation des compagnes de dépistage et de prise en charge des troubles nutritionnels chez les enfants du préscolaire et du primaire dans une aire géographique bien définie (Azilal pour l'année 2022-2023), puis la généralisation aux 5 provinces à partir de l'année 2023-2024.
- Renforcement des compétences des enseignants et éducatrices du Préscolaire en matière d'éducation nutritionnelle et repérage précoce des troubles nutritionnels chez les enfants cibles.
- Evaluation de la possibilité de renforcer la composante nutrition dans les curricula du primaire et préscolaire en adéquation avec le programme national de nutrition.
- Production et diffusion de supports d'information, éducation et counseling en éducation nutritionnelle adapté aux tranches d'âge cibles (5-8 ans)
- Organisation des campagnes de sensibilisation à l'importance de la nutrition de qualité, la promotion de l'activité physique au profit des élèves, des éducatrices du préscolaire, des enseignants du primaire, des parents d'élèves, et des professionnels de la restauration scolaire
- Implication des nutritionnistes dans l'élaboration du CPS des achats des denrées alimentaires pour les internats et les cantines scolaires, en insistant sur les produits fortifiées Organisation d'enquêtes nutritionnelles en milieu scolaire

# Focus Programmes structurants : Santé scolaire - Initiatives



### KR5: Communication autour du programme et sensibilisation des acteurs



- Formation des éducatrices du préscolaire en partenariat avec la FMPS et des enseignants du primaire en matière de repérage des troubles visuels et auditifs et prévention hygiène bucco-dentaires chez les enfants cibles.
- Organisation des séances de sensibilisation en matière de prévention des troubles auditifs, préservation de la santé oculaire et promotion de la santé bucco-dentaire au profit des élèves, des enseignants et des parents d'élèves avec l'implication des parents d'élèves



## **Focus Programmes structurants**

Pour poser les bases de l'implantation du nouveau modèle au sein de l'ensemble des établissements du Royaume - Axe Enseignants

Développement professionnel des enseignants

**Formation initiale** 

Objectif

Mettre en œuvre une formation continue certifiante pour améliorer la performance des enseignants et des cadres

Renforcer la formation initiale afin de garantir les apprentissages

Sorrespondanc engagements

**Engagement 6 (6.4 et 6.5)** 

Engagement 6 (6.1, 6.3 et 6.5)

# Focus Programmes structurants – Axe Enseignants

Programme formation continue



Mettre en œuvre une formation continue certifiante centrée sur la pratique et la mise en situation pour améliorer la performance des enseignants et des cadres



Les cadres bénéficient de formations certifiantes associées aux programmes intégrés

Les enseignants bénéficient d'une formation en langue via des plateformes numériques

Les enseignants de langues ont un niveau C1 au moins en langue française et les enseignants des matières scientifiques ont un niveau B2 minimum en langue française

2023

environ 15 mille cadres

 10 mille enseignants du primaire

10 mille enseignants du secondaire

2024

A dimensionner avec les porteurs des programmes intégrés primaire et secondaire et le programme PEI

10% des enseignants concernés

- 50 mille enseignants du primaire
- 50 mille enseignants du secondaire

### Focus Programmes structurants: Formation continue – Initiatives







#### **RESULTAT CLE**



**INITIATIVES** 



RESULTAT CLE



### Les cadres bénéficient de formations certifiantes associées aux programmes intégrés

- Mise à jour les plans de FC provinciaux et régionaux pour inclure les formations associées aux programmes intégrés.
- Validation des dispositifs de formation continue associée aux programmes intégrés (modules, formateurs, ...).
- Élaboration d'un cadre national de certification des formations continues.
- Mise en œuvre d'un module MASSAR pour le suivi de la certification.

### Les enseignants bénéficient d'une formation en langue via des plateformes numériques

- Sélection d'une plateforme numérique de formation en langue.
- Conduite d'un pilote (2022-2023) et d'un test visant 10% des enseignants concernés (2024).

Les enseignants de langues ont un niveau C1 au moins en langue française et les enseignants des matières scientifiques ont un niveau B2 minimum en langue française

- Finalisation du dispositif de positionnement linguistique et certification en français DNL.
- Élaboration du dispositif de formation pour les enseignants de français.
- Mise à jour des plans de FC provinciaux et régionaux pour couvrir ces formations.

# Focus Programmes structurants – Axe Enseignants

Programme formation initiale CLE



Une attractivité renforcée des filières des licences d'éducation orientées vers la pratique pour préparer les générations futures d'enseignants



Le nombre d'étudiants inscrits en Cycle de Licence d'Éducation augmente 100% des étudiants en CLE effectuent une action éducative dans des établissements scolaires

100% des étudiants en
CLE perçoivent une indemnité
en contre-partie d'actions
éducatives réalisées au profit
d'établissements scolaires,
suite au service fait constaté
par le directeur
d'établissement

2023

18 745 nouveaux inscrits 39 653 étudiants au total

39 653 étudiants

1 000 Dhs/étudiant/mois

2024

19 288 nouveaux inscrits
46 715 étudiants au total

46 715 étudiants

1 000 Dhs/étudiant/mois

# Focus Programmes structurants: Formation initiale CLE – Initiatives



Le nombre d'étudiants inscrits en Cycle de Licence d'Éducation augmente 100% des étudiants en CLE effectuent une action éducative dans des établissements scolaires

100% des étudiants en CLE perçoivent une indemnité en contre partie d'actions éducatives réalisées au profit d'établissements scolaires, suite au service fait constaté par le directeur d'établissement



- Organisation de campagnes d'information conjointes MENPS-MESRSI.
- Amélioration de la visibilité de la filière CLE (appellation ENS, ...)
- Mise à jour des guides AEES destinés aux différents acteurs.
- Finalisation du module AEES pour le suivi des activités sur MASSAR (yc le Portfolio électronique).

# Focus Programmes structurants: formation initiale CRMEF-COPE-CFIE

Une formation de qualité dotant les enseignants des compétences professionnelles pour dispenser un enseignement efficace favorisant la maîtrise des apprentissages



### Renforcer la formation de initiale afin de garantir les apprentissages



Les inscrits aux
CRMEF disposent
d'une licence
d'Education

Les stages
encadrés pendant
les 2 ans de
formation en
CRMEF sont
institutionnalisés

De nouveaux contenus de formation issus des programmes intégrés sont déployés dans les CRMEF Les promotions d'inscrits aux formations d'inspecteursorientateursdirecteurs augmentent

Les formations des inspecteurs- orientateurs – directeurs sont révisées

2023

10% des étudiants en CRMEF

100% des étudiants

/\_ \_\_\_

•600 inspecteurs

- 2000 directeurs
- •300 orientateurs
- 100 planificateurs

2024

30% des étudiants en CRMEF

100% des étudiants

100% des modules concernés adaptés

- •800 inspecteurs
- 2000 directeurs
- 300 orientateurs
- 100 planificateurs

100% de modules de formations adaptés

## Focus Programmes structurants: Formation initiale CRMEF – Initiatives



### Les inscrits aux CRMEF disposent d'une Licence d'Éducation



- Mise à jour des programmes des filières CLE (MENPS-MESRSI)
- Révision du concours de recrutement (actualisation du décret portant création et organisation des centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation)



#### Les stages encadrés pendant les 2 ans de formation en CRMEF sont institutionnalisés





• Organisation de l'action des inspecteurs et formateurs pour l'encadrement des stages de seconde année.

**RESULTAT CLE** 



# De nouveaux contenus de formation issus des programmes intégrés sont déployés dans les CRMEF



- Recensement par les porteurs des programmes intégrés des nouveautés à déployer dans la formation initiale (CLE et CRMEF).
- Révision des modules de formation initiale.

INITIATIVES

61

# Focus Programmes structurants: Formation initiale COPE-CFIE – Initiatives



Les promotions d'inscrits aux formations d'inspecteurs, planificateurs, orientateurs et directeurs augmentent



- Aménagement et extension du CFIE.
- Aménagement du COPE.



### Les formations des inspecteurs, planificateurs, orientateurs et directeurs sont révisées



- Mise à jour du décret portant création du CFIE.
- Promulgation d'un décret portant réorganisation du COPE.
- Publication des arrêtés portant organisation des études dans les différents cycles du COPE et du CFIE.
- Publication de l'arrêté portant organisation des études dans le cycle de formation des cadres de l'administration pédagogique.



## **Focus Programmes structurants**

Pour poser les bases de l'implantation du nouveau modèle au sein de l'ensemble des établissements du Royaume – Conditions de réussite

Organisation y.c. niveau bassin scolaire

Pilotage et tableaux de bord

Intégration de la planification, budgétisation et exécution

**Engagement et** communication

**Objectif** 

Déployer une organisation alignée avec la feuille de route

Construire les outils d'une gouvernance responsabilisante

Assurer
une continuité entre la
planification,
la programmation
budgétaire et l'exécution

Mettre en place un cadre permettant d'installer une démarche de co-construction engageant toutes les parties prenantes du système éducatif

Correspondance FDR

Condition de réussite 1

Conditions de réussite 1

Condition de réussite 1

Condition de réussite 2

# Focus Programmes structurants – Conditions de réussite

Programme Organisation y.c. niveau bassin scolaire



### Déployer une organisation favorisant la mise en œuvre de la feuille de route



Un nouvel organigramme des services centraux du Ministère favorisant la mise en œuvre de la FDR est déployé Un niveau organisationnel intermédiaire est créé entre la DP et l'établissement : niveau Bassin Scolaire

Un nouvel organigramme des AREF favorisant la mise en œuvre de la FDR est défini

2023

- Organes en charge de la qualité créés
- Organigramme du Ministère publié et diffusé
- Structures créées
- Cadre de nomination des facilitateurs approuvé
- Recrutement de 100 personnes dans les AREF profils gestion, SI et Génie Civil

2024

 100% des postes de responsabilité sont pourvus

- Organigramme des AREF publié et diffusé
- 100% des postes de responsabilité pourvus

# Focus Programmes structurants: Programme Organisation y.c. niveau bassin scolaire



# Un nouvel organigramme des services centraux du Ministère favorisant la mise en œuvre de la FDR est déployé



- Elaborer le projet de décret instituant la nouvelle organisation des services centraux et l'arrêté d'application de celui-ci;
- Entamer les négociations avec les départements concernés;
- Suivre l'adoption et la publication au bulletin officiel du texte d'organisation Services centraux;
- Elaborer un plan de développement des Ressources Humaines (bilan de compétences, besoins en formation, besoins prévisionnels...);
- Définir un cadre contractuel/conventionnel pour sous-traiter les activités qui ne sont pas dans le cœur de métier du Ministère
- Mettre en place, en concertation avec les partenaires, un « Digital Lab » pour le développement de solutions numériques et d'expertise en la matière ;
- · Simplifier et dématérialiser les processus;

2023

# ESULTATS CLES

**INITIATIVES** 

- Nomination de tous les responsables des services centraux
- Elaboration d'un plan d'accompagnement de prise de fonction
- Elaboration d'un plan de formation des RH au niveau central

2024

# Focus Programmes structurants: Programme Organisation y.c. niveau bassin scolaire



Un niveau organisationnel intermédiaire « Bassin Scolaire » est créé entre la DP et les établissements scolaires relevant de son ressort territorial



- Définition de l'organisation à déployer pour assurer l'accompagnement de la transformation des établissements et le suivi de leurs performances
  - Définition du modèle des « Bassins Scolaires (BS) » : Appellation, partenaires, proposition de valeur, activités clés, ressources clés
  - Création juridique du BS
  - Définition des structures et des mécanismes de mise en place du BS
- Renforcement de l'autonomie des BS sur la base d'un projet du groupe intégré, a travers notamment :
  - Dotation des BS de moyens humains, techniques et financiers;
  - Désignation du responsable du BS en qualité de sous ordonnateur du DAREF;
  - Elaboration d'un manuel de procédure;
  - Intégration des BS au niveau du Système Intégré de Gestion et d'Information des AREF;
  - Etablissement d'un contrat de performance type;
  - La mise en place d'un régime indemnitaire;
- Constitution d'un comité de coordination Provincial entre les différents responsables des BS présidé par le DP.

# Focus Programmes structurants: Programme Organisation y.c. niveau bassin scolaire



### Un nouvel organigramme des AREF favorisant la mise en œuvre de la FDR est défini



- Renforcer la capacité de gestion des AREF, à travers :
  - Signature de la décision conjointe entre MENPS et MEF pour le recrutement de profils Bac + 5 et Bac + 3 lauréats des Grandes écoles et des Facultés des Sciences et Techniques (spécialités: gestion, système d'information, et génie civil);
  - Lancement d'une opération de recrutement dans la limite des postes budgétaires non utilisés au titre de l'année budgétaire 2022;
  - Elaboration d'un plan de formation au profit des nouvelles recrues.

2023

- Lancer une étude pour déterminer la nouvelle organisation des AREF et des DP définissant clairement les attributions des structures
- Elaborer des projets d'arrêtés fixant la nouvelle organisation des AREF;
- Entamer les négociations avec le Ministère des Finances
- Approbation desdits projets d'organisation des AREF et des DP par le Ministère chargé des Finances;

- Nomination des responsables des nouvelles structures créées au sein des AREF et des DP;
- Elaboration du plan de formation à mettre en place au profit des nouveaux responsables.



2023/2024

# Focus Programmes structurants – Conditions de réussite Programme Pilotage et tableaux de bord



### Construire les outils d'une gouvernance responsabilisante



Des tableaux de bord mis en place sur la base des OKR et constituant un outil d'aide à la décision pour chacun des 5 niveaux

Un dispositif de déploiement et de pilotage est mis en place à chaque niveau : central, régional, provincial et établissement\*

Mise en place d'un dispositif d'évaluation d'impact des initiatives innovantes

2023

Tableaux de bord exploités tous les mois par les gestionnaires sur les 5 niveaux

Sessions de dialogue de gestion organisées à chaque niveau :

- Ministère
- AREF
- . DP
- Etablissements\*

Dispositif d'évaluation d'impact des programmes intégrés Primaire et Préscolaire opérationnel

# Focus Programmes structurants: Programme Pilotage et tableaux de bord



### Des tableaux de bord mis en place sur la base des OKR et constituant un outil d'aide à la décision pour chacun des 5 niveaux



- Glossaire d'indicateurs pour chacun des 5 niveaux (MLM, DC, AREF, DP, Bassin scolaire/Etablissements) répondant au besoin des utilisateurs, construits à partir des OKR, des composantes du PEI et des critères de labélisation : Formules de calcul, sources, etc.
- Validation du glossaire d'indicateur et des Tableaux de Bord par les utilisateurs
- Fiabilisation et préparation du socle technique Power BI pour construire les tableaux de bord (Audit technique, préparation des cubes) et développement applicatif des Tableaux de Bord (MASSAR;

Portail E-Education)

- Production du tableau de bord de MLM en version initiale
- Production, alimentation et amélioration continue du tableau de bord MLM alimenté à 80% par le SI
- Production, alimentation et amélioration continue des tableaux de bord DC, AREF, DP et Etablissements Scolaires, alimenté à 80% par le SI



### Un dispositif de déploiement et de pilotage est mis en place à chaque niveau : central, régional, provincial et établissement\*

- Définition des plans de déploiement aux niveaux directions centrales, AREF, DP et établissement\* pour les années 2023 et 2024, à partir du cadre national de déploiement
- Sélection de la solution SI pour le pilotage du déploiement de la FDR
- Déploiement d'un dispositif de pilotage du déploiement de la FDR
  - Constitution des équipes de mise en œuvre des Programmes

- au niveau central et AREF / DP
- Mise en place des outils : Un SIG pour le suivi des établissements des programmes intégrés pourra être mis en place
- Constitution des instances de pilotage
- Organisation des premières sessions de dialogue de gestion entre le central et les AREF : Présentation du plan de déploiement



# Focus Programmes structurants: Programme Pilotage et tableaux de bord



### Mise en place d'un dispositif d'évaluation d'impact des initiatives innovantes



- Mise en place d'un système de collecte et de traitement des données nécessaires pour le suivi et l'évaluation d'impact des composantes du Programme intégré Primaire (écoles volontaires) et Préscolaire (Identification, Requêtage, Suivis...etc.)
- Conception d'un dispositif transversal pour l'évaluation de processus et d'impact des initiatives innovantes donnant lieu à un projet pilote : méthodologie, outils, équipes d'évaluation, expertise, rapports...
- Mise en place d'une équipe en central et d'un réseau d'évaluateurs sur le terrain
- Identification des projets nécessitant une évaluation d'impact et définition des modalités d'intervention des équipes d'évaluation

- Mise en place d'un processus de remontée des résultats des évaluations d'impact au niveau du dispositif de pilotage
- Evaluation de processus et d'impact du programme intégré du Préscolaire
- Evaluation de processus et d'impact du programme intégré du Primaire

## Focus Programmes structurants – Conditions de réussite

Programme Intégration de la planification, budgétisation et exécution



# Assurer une intégration entre la planification, la programmation, la budgétisation et l'exécution



La planification, la programmation et l'exécution de l'extension l'offre préscolaire et scolaire (infrastructures et ressources humaines) répondent aux besoins et aux objectifs de la FDR

2023

Une planification rationnelle des autres composantes : la réhabilitation, l'appui social, E2C et parcours diversifiés coordonné entre le national et les territoires servant la réduction de la déperdition scolaire

2024

Le budget annuel est préparé et exécuté à 100% (intégrant les modifications), en conformité avec la planification, la programmation et la cadre de déploiement de la FDR

2023



La planification, la programmation et l'exécution de l'offre préscolaire et scolaire (infrastructures et ressources humaines) répondent aux besoins et aux objectifs de la FDR

1/2



# Mise en place d'une planification et de programmation rationnelle, coordonnée entre l'ensemble des intervenants adaptée à la réalité des territoires

- Adopter un processus intégré de planification et de programmation pertinent et efficient contribuant à l'atteinte des objectifs de la FDR: exploitant les données disponibles y.c relatives à l'exécution, définissant les responsabilités entre l'ensemble des intervenants selon une approche ascendante, intégrant l'ajustement selon la réalité des territoires. Ce processus s'appuie sur la diffusion d'une note Ministérielle annuelle de cadrage de planification définissant les hypothèses clés pour l'allocation des ressources humaines et matérielles diffusée.
- Déployer un Système d'Information Géographique élargi à l'environnement de l'Etablissement Scolaire (y compris offre de formation professionnelle) pour tous les cycles intégrant les données des différents partenaires, notamment état des lieux réalisé avec le MI et TARGA
- Faire évoluer les SI existants pour répondre aux besoins induits par le nouveau processus : Compléter les outils PSP et CARTSCO par le préscolaire, Outil Cartsco complété par un module de priorisation (enseignant et extension), développer un Système de suivi et d'évaluation de la programmation (national et régional)
- Déployer un plan de renforcement de capacités, de formation et d'accompagnement des planificateurs et de toutes les équipes concernées



La planification, la programmation et l'exécution de l'offre préscolaire et scolaire (infrastructures et ressources humaines) répondent aux besoins et aux objectifs de la FDR

2/2



#### Résolution de la contrainte de mobilisation du foncier

- Réviser le cadre juridique pour optimiser le dispositif du choix du foncier : réservation des terrains adéquats, répondant aux besoins de l'éducation et à des critères d'implantation clairs (notamment proximité route, accès E/E/A) dans le péri-urbain et le rural, simplification des processus administratifs, fourchette de prix autorisée...
- Etudier l'option d'externaliser la gestion du foncier auprès d'une entité dédiée Révision de la nomenclature et des normes de construction pour rationnaliser les surfaces

### Amélioration du mode d'exécution pour que les délais d'exécution des projets ne dépassent pas 2 ans

- Réduire les délais de dépôt de la demande des permis de construire (système Rokhass)
- Garantir la mobilisation du foncier adéquat (budget suffisant et disponible en temps utile)
- Garantir la consolidation des Crédits d'engagements selon la cadence d'exécution
- Anticiper la réalisation des études techniques
- Externaliser la réalisation des travaux à travers les conventions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
- Assurer un suivi des projets à travers l'affectation d'un code GRESA provisoire à l'ES et la Salle extension dès la phase programmation réalisée et une fois les budgets affectés et le foncier identifié et mobilisé







- Système de planification intégré opérationnel permettant de connecter les trois dispositifs : PSP + Cartso + SIG;
- Système de suivi et d'évaluation de la programmation établi (national et régional) Opérationnel;
- Plan de formation des RH établi et réalisé.
- Développer un système de Suivi (ES et salle extension) allant de la Planification-Budgétisation-Programmation-Exécution-Ouverture-Fermeture
- Mettre en place un dispositif de suivi (équipe et système d'information) des prestations externalisées dans le cadre de la MOD et des projets réalisés par les partenaires (benchmark : système FDR)



Une planification rationnelle des autres composantes : la réhabilitation, l'appui social, E2C et parcours diversifiés coordonné entre le national et les territoires servant la réduction de la dépendition scolaire

Initiatives à développer en collaboration avec les autres programmes



Le budget annuel est préparé et exécuté à 100% (intégrant les modifications), en conformité avec la planification, la programmation et la cadre de déploiement de la FDR



### Adopter un processus intégré de budgétisation et d'exécution efficace basé sur les principes suivants :

- Révision du PDP du Ministère et définition des PDP des AREF sur la base des engagements de la FDR en vue d'une mise en place en 2024.
- Intégration des résultats de la planification et de la programmation et les plans d'action des Directions Centrales et des AREF,
- Définition des responsabilités des intervenants selon une approche ascendante
- Traçabilité entre plan d'action et exécution budgétaire
- Signature des contrats programmes AREF et DP pour l'année 2024 en marge des CA en décembre 2023



# Déploiement d'un système d'information intégré couvrant la budgétisation et l'exécution des dépenses au niveau central. AREF et DP

- Déployer un système d'information intégré couvrant la programmation budgétaire et l'exécution des dépenses est déployé dans les
- Tableau de bord de suivi de l'exécution en temps réel
- Suivre les marchés d'étude et des travaux par code GRESA provisoire 2024

### Résolution de la contrainte liée au contrôle financier

- Augmentation de la disponibilité des Contrôleurs d'Etat pour s'aligner avec la cadence de la mise en œuvre
- Dématérialiser et fluidifier le contrôle financier exercé au niveau des AREF (visa électronique) 2024



Déployer un plan de renforcement de capacités (recrutement, formation et accompagnement) des équipes en charge des affaires financières AREF et Central

# Focus Programmes structurants – Conditions de réussite

Programme engagement et communication

## **Objectifs**



Objectif 1

Fédérer, en faisant converger tous les efforts pour la réussite de la mise en œuvre de la réforme dans un cadre qui libère les énergies

Objectif 2

Ouvrir l'école publique sur son environnement, notamment les acteurs privés, les associations et initiatives sociétales innovantes

Objectif 3

Instaurer une dynamique apprenante, en créant un espace pour référencer et renforcer les solutions innovantes

Objectif 4

Assurer l'empowerment des acteurs internes et partenaires, en accompagnant et développant leurs capacités





1- Fédérer en faisant converger les efforts pour la réussite de la mise en œuvre de la réforme dans un cadre qui libère les énergies



2023



Des rencontres visant à l'appropriation de la réforme sont organisées

50 % des fonctionnaires du MEN ont participé à des ces rencontres

- · Elaboration d'un plan de communication et d'engagement
- Lancement d'un annuaire interne
- Transformation de la plateforme madrastna avec un volet dédié à l'engagement interne
- · Réseau interne d'ambassadeurs
- Formation certifiante
- · Organisation de 200 rencontres internes
- Elaboration et diffusion d'un guide de bonnes pratiques, d'innovation et de principes d'engagement.
- · Elaboration et diffusion d'une newsletter interne

### Charte d'engagement interne mise en place

Déclinée au niveau central, régional et provincial

- Constitution d'une task force interne (élaboration la charte d'engagement)
- Etablissement d'un cadre qui délimite les responsabilités de tous les acteurs internes au niveau central, régional et provincial afin de garantir une synergie pour le déploiement de la feuille de route
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de mobilisation et vulgarisation du pacte d'engagement en interne

#### Le Pacte d'engagement décliné en plans d'action

Au niveau de 100% des AREF et DP et entamé auprès des partenaires clés au niveau central, régional et provincial

- · Lancer un programme de rencontres et ateliers de coconstruction d'un proiet de pacte d'engagement avec les principales parties prenantes du domaine éducatif.
- Etablissement de la cartographie des partenariats et champs d'intervention
- · Lancement d'une campagne de mobilisation pour le déploiement du pacte d'engagement et du cadre de partenariat.

### Institutionnalisation d'une structure dédiée à l'engagement

Des structures institutionnelles qui assurent la mise en œuvre du pacte d'engagement ont été créées et activées)

- Déterminer les missions et le cadre des structures institutionnelles de pilotage, de suivi et d'évaluation du déploiement du pacte d'engagement.
- · Allocation d'un budget annuel dédié au Pacte d'engagement pour accompagner les initiatives innovantes

**OBJECTIF** 





2023



2- Ouvrir l'école publique sur son environnement, notamment les acteurs privés, les associations et initiatives sociétales innovantes

Des activités parascolaires de qualité et répondant aux objectifs d'épanouissement des élèves sont développées dans les établissements

10% des établissements accueillent des activités pédagogiques, culturelles et sportives organisées par des associations, des organisations et des partenaires selon le nouveau cadre de partenariat

- Elaboration et adoption des textes réglementaires de la Fondation pour la Vie scolaire : Statuts, règlement interne, Composition des membres de la Fondation pour la Vie scolaire.
- Mise en place des instances de gouvernance de la Fondation pour la Vie scolaire.
- Elaboration du budget et plan d'action de la Fondation pour la Vie scolaire

Les partenaires du MEN élargissent leurs champs d'interventions auprès des établissements

25% des partenaires du MEN élargissent leur champ d'intervention auprès des établissements.

- Cartographie par région des associations au potentiel « tête de réseau » pour co- construire avec elles un programme d'extension de leur engagement au sein des établissements
- Elaboration et diffusion des cahiers des charges pour l'ouverture de l'école sur son environnement selon le nouveau cadre de partenariat.
- Lancement d'un plan d'encadrement des établissements scolaires afin de mettre en œuvre les cahiers des charges
- Conclusion de nouveaux partenariats selon le nouveau cadre.
- Mise en place d'un système d'information pour le suivi de la mise en œuvre des partenariats.
- Lancement d'une action de communication sur le bilan d'étape des partenariats conclus.
- Elaboration et diffusion d'un cadre général des partenariats : guidelines.



# 3-Instaurer une dynamique apprenante, en créant un espace pour référencer et renforcer les solutions innovantes



# Les initiatives innovantes au sein des établissements sont accompagnées et valorisées

Une dizaine de projets au service de l'école publique sont financés et accompagnés

- Une plateforme digitale est créée (madrastna) afin de référencer / assurer la mise en contact autour des initiatives innovantes et regrouper l'ensemble des associations ayant un partenariat avec le secteur/système de scoring des associations
- Préparation de modèle de cahier de charges spécifiques à l'ambition d'une école ouverte sur de nouvelles initiatives efficaces au service des établissements.
- Des partenariats spécifiques d'innovation éducative sont conclus
- Une offre d'accompagnement par la formation est proposée aux acteurs internes / externes pour rechercher des financements innovants et assurer la mutualisation des ressources

# Un Forum de l'enseignant annuel mobilisant l'équipe pédagogique de l'établissement

Plus de 10 000 participants échangent dans le cadre du forum autour de leurs pratiques, et s'approprient l'événement

- Co-construire du contenu du Forum
- Organisation de l'événement pour répondre aux objectifs suivants :
  - Permettre à l'enseignant de jouer pleinement son rôle d'acteur de transformation de l'école publique, au service de la société marocaine
  - Contribuer à renforcer une culture positive autour de l'acte d'enseigner, valoriser le métier
  - Offrir un espace de confiance où les communautés peuvent se rencontrer, se former, se renforcer autour des thématiques essentielles pour l'apprentissage des élèves.
  - Créer un forum scientifique qui suscite l'intérêt et permet de célébrer les réussites du système éducatif public et celui de ses principaux acteurs.
- Faire converger les actions de valorisation des initiatives porteuses de progrès au sein des établissements au sein de ce forum pour l'installer comme un moment de célébration du travail des enseignants (décernement d'un prix par catégories définies au préalable).







% d'établissements scolaires accompagnés par des coordinateurs / facilitateurs certifiés amorcent leur transformation

2023

Mise en place d'un réseau constitué d'un facilitateur par DP (82) pour l'accompagnement des établissements dans le cadre de la labellisation

- Evaluation de l'expérience de travail des animateurs du projet d'établissement intégré MCA.
- Mise en place d'un cadre de référence pour les facilitateurs.
- Appel à volontariat puis sélection selon une approche multicritères
- Elaboration d'un parcours de formation certifiant sur l'année 2023 / 2024 assurant l'appropriation des outils de la réforme et les soft skills nécessaire à la conduite du changement dans une organisation publique
- Elaborer un bilan d'étape du programme d'encadrement
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de recherche action du dispositif autour des facilitateurs afin de pouvoir ajuster, enrichir et préparer l'extension.

2024

Extension du réseau de facilitateurs pour accompagner l'ensemble des établissements primaires

# Un coordinateur / sponsor par DP et par Aref est formé à l'accompagnement de la transformation des établissements

Dans chaque Aref et DP, au moins un manager est responsabilisé et formé à la conduite du changement

- Construction d'un binôme à l'échelle des DP coordinateur / facilitateur avec un sponsor / chef de service en charge de l'accompagnement de la transformation des établissements dans le cadre de la réforme
- Désignation d'un coordinateur de ces binômes à l'échelle de chaque Aref
- Design d'un parcours de formation certifiante à la conduite du changement
- Elaboration d'un modus operandi de concertation, partage, action et résolutions des problématiques des établissements entre les trois acteurs terrains responsabilisé sur la transformation et son suivi.
- Elaboration et appropriation du tableau de bord de suivi de la réforme sur le terrain avec une définition des responsabilités et périmètres de suivi.

## **Prochaines étapes**

Elaboration des Plans d'actions des Directions Centrales et des AREF et mise en place du dispositif de mise en œuvre et de pilotage

 Validation du cadre de déploiement de la FDR et diffusion de la version définitive 10 avril 2023

 Organiser une séance de présentation du cadre de déploiement ciblant les DP et les Divisions Centrales et Régionales 11 avril 2023

 Finalisation des Plans d'Action au niveau des Directions Centrales et des AREF Mi mai 2023

- Décliner le cadre de déploiement en Plans d'action définissant les objectifs, résultats clés, initiatives et les planning au niveau de chaque Direction Centrale et chaque AREF
- Evaluation des budgets en vue de la LF 2024
- Identification des Task Forces de mise en œuvre

 Mise en place d'un dispositif de mise en œuvre et de pilotage simplifié centré sur les Objectifs et les Résultats Clés **Juin 2023**